



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, mardi le 14 septembre 2021, à 20h00 à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères Louise Boudreault, Marie-Andrée Leduc et messieurs les conseillers, Pierre Bérubé, Serge Morin, Jacques Proulx et Michel Bisson;

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

21-09-98

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

21-09-99

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE la présente séance soit ouverte à 20h03.

Adoptée à l'unanimité.

21-09-100

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du maire
5. Rapport des délégations
6. Période de questions
7. Adoption du procès-verbal du 9 août 2021
8. Suivi de la dernière séance du conseil
 - 8.1
9. Correspondances
 - 9.1 Informations sur Guignolée 2021
 - 9.2 Lettre de remerciements des "Amis de l'entraide du Nord de la Petite Nation" résidences des Aînés
 - 9.3
10. Voirie
 - 10.1 Rapport de la voirie
11. Urbanisme et environnement
 - 11.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement
 - 11.2 Projet La Loutre (développement sur la mine)
12. Sécurité incendie
 - 12.1 Rapport du directeur du service Incendie août 2021
13. Loisirs et cultures
 - 13.1 Rapport des Loisirs, août 2021
 - 13.2 Suivi – Politique Familiale et MADA
 - 13.3 Projet centre culturel



14. Affaires financières/Résolutions

- 14.1 Liste des comptes à payer pour le mois d'août 2021 au montant de \$43 527.76.
- 14.2 Demande de commandites – Tournoi de golf 25 septembre 2021
- 14.3 Demande d'emprunt de la salle communautaire - Yoga
- 14.4 Demande d'emprunt de la salle communautaire le 21 septembre – formation RCR
- 14.5 Rémunération du personnel électoral
- 14.7 Frais de retard pour la bibliothèque
- 14.7 Changement de date pour la séance d'octobre en raison des élections municipales du 7 novembre 2021
- 14.8 323 route des Cantons, exécutoire
- 14.9 472 chemin Vézeau – construction d'un garage
- 14.10 221 rang Bisson – construction d'une écurie
- 14.11 Demande de Subvention Fonds de région, ruralités Volet 4 – aménagement du parc Joseph Roy

15. Période de questions

16. Varia

17. Levée de la séance

Que l'ordre du jour soit adopté avec les rajouts 14.8,14.9,14.10 et 14.11 sur proposition de madame Louise Boudreault et appuyé par monsieur Serge Morin et demeure ouvert à toute modification.

Madame Danielle Longtin a déposé les états comparatifs tel qu'exigé à l'article 176.4 du code municipal du Québec.

Adoptée à l'unanimité.

4. Rapport du maire

Monsieur le maire dépose son rapport.

5. Rapport des délégations

À voir au point 8.2

6. Période de questions

21-09-101

7. Adoption du procès-verbal du 9 août 2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur Serge Morin et APPUYÉ par monsieur Pierre Bérubé;

Que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal du 9 août 2021.

Adoptée à l'unanimité.

8. Suivi de la dernière séance du conseil

8.1 Hydro-Québec en attente d'information pour modifier lumières au Dell - Remis à une séance ultérieure.

8.2 Suivi sur la rencontre avec la municipalité de Lac des Plages concernant leur demande du mois d'août "Participation à la municipalité de St-Émile-de-Suffolk concernant certaines restrictions à l'utilisation des embarcations sur le lac des Plages".

Monsieur Morin a assisté à une rencontre au Lac des Plages et recommande au conseil de participer à la demande de Lac des Plages, cependant aucune résolution ne sera adoptée pour le moment.

Monsieur Morin suggère d'installer des bouées de vitesse afin de sensibiliser les usagers du lac pour la sécurité des baigneurs, kayakistes et autres embarcations sans moteur.



9. Correspondances

- 9.1 Informations sur Guignolée 2021
- 9.2 Lettre de remerciements des "Amis de l'entraide du Nord de la Petite Nation"

10. Voirie

10.1 Rapport de la voirie

Un rapport est déposé pour le mois d'août .

11. Urbanisme et environnement

11.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Monsieur Pierre Blanc dépose son rapport du mois d'août 2021.

11.2 Projet la Loutre (développement sur la mine)

12. Sécurité Incendie

12.1 Rapport du Service Incendie

Monsieur Charles Lauzon dépose son rapport du mois d'août 2021.

13. Loisirs et cultures

13.1 Rapport des loisirs

Madame Julie Paradis, technicienne en Loisirs, dépose son rapport du mois d'août 2021.

13.2 Suivi – Politique Familiale et MADA

Prochaine rencontre se tiendra le 16 septembre 2021.

13.3 Projet centre culturel

Monsieur Hugo Desormeaux fait un suivi sur une rencontre avec l'ingénieur André Pilon jr, qui reviendra avec un estimé des coûts.

14. Affaires municipales / Résolutions

21-09-102

14.1 Listes des comptes à payer du mois d'août 2021

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur Serge Morin que les comptes à payer du mois d'août 2021 au montant de \$43 527.76 soient acquittés.

Adoptée à l'unanimité.

Je soussignée, Danielle Longtin, directrice générale, secrétaire trésorière de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois d'août 2021 et qu'il y avait les fonds disponibles pour les chèques.

Danielle Longtin, directrice générale.

21-09-103

14.2 Demande de commandites – Tournoi de golf 25 septembre 2021

ATTENDU QUE la municipalité de St-Émile-de-Suffolk a une demande de commandite de l'Atelier FSPN de St-André-Avellin;



ATTENDU QUE celle-ci invite la municipalité de St-Émile-de-Suffolk à un tournoi de golf pour venir en aide aux personnes vivant avec des limitations fonctionnelles;

ATTENDU QU'une des propositions est un départ à 13h00 le 25 septembre 2021 au coût de 110\$/ par personne incluant un souper BBQ;

ATTENDU QUE monsieur Pierre Bérubé est intéressé à participer à ce tournoi;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc et APPUYÉ par monsieur Jacques Proulx;

ET QUE madame Danielle Longtin émettre un chèque au montant de 220\$ pour deux billets pour la participation de monsieur Bérubé et son invité.

Adoptée à l'unanimité.

21-09-104

14.3 Demande d'emprunt de la salle communautaire - Yoga

ATTENDU QU'un courriel a été envoyé d'une contribuable de la municipalité demandant l'emprunt (gratuit) de salle communautaire en cas de mauvais temps pour des séances de Yoga;

ATTENDU QUE les journées ciblées sont les mercredi et samedi de 9h00 à 10h30;

IL EST PROPOSÉ et monsieur Michel Bisson APPUYÉ par monsieur Pierre Bérubé;

QUE la demande soit accepté cependant madame Boudreault et monsieur Morin mentionne que les cours en question doivent être accessible à tous.

Adoptée à l'unanimité.

21-09-105

14.4 Demande d'emprunt de la salle communautaires le 21 septembre – formation RCR

ATTENDU QUE madame Francine Dion de Namur demande au conseil de St-Émile-de-Suffolk la gratuité de salle communautaire le 21 septembre 2021 pour une formation de RCR;

ATTENDU QUE cette formation se fera de 17h30 à 21h00;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Serge Morin et APPUYÉ monsieur Pierre Bérubé.

QUE madame Danielle Longtin communique avec madame Maurice pour l'aviser de la décision du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk.

Adoptée à l'unanimité.

21-09-106

14.5 Rémunération du personnel électoral

ATTENDU que la rémunération payable lors d'une élection est fixée par le Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux;

ATTENDU qu'un conseil municipal peut statuer, en vertu de l'article 88 de la Loi sur les Élections et les référendums dans les municipalités, sur la rémunération à être versée lors de la tenue d'une élection ou de référendum;

ATTENDU que la période d'ouverture du bureau de vote par anticipation est de 8 heures consécutives et que la journée du scrutin, celle-ci est d'une période de 10 heures consécutives, en plus du travail effectué avant et après les opérations électorales;



IL EST PROPOSÉ par monsieur Serge Morin et **APPUYÉ** par monsieur Pierre Bérubé;

QUE toute autre résolution précédente soit abrogée;

ET QUE le conseil de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk adopte la rémunération du personnel électoral ainsi qu'il suit :

Président d'élection	
Confection et révision de la liste électorale	578.00\$
Vote par anticipation	384.00\$
Jour du scrutin	578.00\$
Secrétaire d'élection	
Confection et révision de la liste électorale	433.50\$
Vote par anticipation	288.00\$
Jour du scrutin	433.50\$
Scrutateur	
Taux horaire	16,88 \$/hre
Formation	20.00\$
Primo	
Taux horaire	16,88 \$/hre
Formation	20\$
Secrétaire de vote	
Taux horaire	16,20 \$/hre
Formation	20\$
Membre table de vérification	
s/o	
Personnel de la commission de révision	
Taux horaire	18,90 \$/hre
Formation	20\$

ET d'autoriser le déboursé de la rémunération de tout le personnel électoral suivant l'approbation du président d'élection;

Adoptée à l'unanimité.

21-09-107

14.6 Frais de retard pour la bibliothèque

ATTENDU QUE madame Louise Boudreault a participé à une rencontre avec le réseau Biblio de l'Outaouais;

ATTENDU QUE le réseau suggère aux bibliothèques d'abolir les frais de retard en raison d'une gestion trop grande pour le revenu;



IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE les frais de retard soient abolis;

Adoptée à l'unanimité.

21-09-108

14.7 Changement de date pour la prochaine séance du conseil – lundi 4 octobre en raison des élections municipales du 7 novembre 2021

ATTENDU QUE le conseil ne peut siéger 30 jours avant la date du scrutin soit le 7 novembre 2021;

ATTENDU QUE la date de la séance d'octobre est devancée au 4 octobre 2021;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE la date de la séance d'octobre soit devancée au 4;

ET QU'un avis public soit affiché aux deux endroits désignés par le conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité.

21-09-109

14.8 323 route des Cantons – exécutoire

ATTENDU QUE messieurs Michel et Sylvain Thériault, fils de la propriétaire avec madame Jeannine Bisson concernant la résidence située au 323 route des Cantons demande au conseil municipal d'effectuer certains travaux afin de faciliter l'entrée de leur propriété;

ATTENDU QUE madame et messieurs ont mentionné à monsieur Pierre Blanc qu'ils absorberont tous les coûts reliés à ces travaux;

ATTENDU QUE les travaux seront réalisés par les employés de la municipalité, sauf les travaux qui ne peuvent être exécutés par ceux-ci;

ATTENDU QU'en raison d'un exécutoire, la municipalité doit faire appel à un ingénieur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Serge Morin et APPUYÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE monsieur Pierre Blanc avise madame Jeannine Bisson et messieurs Michel et Sylvain Thériault que le conseil est en accord avec leur demande conditionnel à ce que les frais leurs soient tous facturés;

Adoptée à l'unanimité.

21-09-110

14.9 472 chemin Vézeau – construction d'un garage

ATTENDU QUE les propriétaires de l'adresse ci haut mentionnée demande à monsieur Pierre Blanc s'ils peuvent construire un garage avec des dimensions plus grandes que le bâtiment principal afin d'entreposer les matériaux pour une future construction résidentielle;

ATTENDU QUE les propriétaires vont démolir le bâtiment existant pour en construire un nouveau en 2022; Obligation pour la construction du garage;

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault et APPUYÉ par monsieur Jacques Proulx;

QUE monsieur Pierre Blanc émettre le permis pour la construction du garage mais conditionnel à ce qu'ils entreprennent les démarches pour la nouvelle construction résidentielle en 2022.

Adoptée à l'unanimité.



21-09-111

14.10 221 rang Bisson – construction d’une écurie

ATTENDU QUE les propriétaires de l’adresse ci haut mentionnée demande à monsieur Pierre Blanc s’ils peuvent construire une écurie avec des dimensions plus grandes que le bâtiment principal et à moins de 100 pieds du bâtiment principal, ce qui ne respecte pas la réglementation;

ATTENDU QUE les propriétaires désirent démolir le bâtiment existant pour en construire un nouveau en 2022 tout en respectant la réglementation; Obligation pour la construction de l’écurie;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc et APPUYÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE monsieur Pierre Blanc émettre le permis pour la construction de l’écurie mais conditionnel à ce qu’ils entreprennent les démarches pour la nouvelle construction résidentielle en 2022.

Adoptée à l’unanimité.

21-09-112

14.11 Demande de subvention “fonds de régions et ruralité Volet 4” pour l’aménagement du parc Joseph Roy

ATTENDU QUE monsieur Serge Morin demande au conseil de déposer une demande de subvention concernant l’aménagement du parc Joseph Roy;

ATTENDU QUE le “fonds de régions et ruralité Volet 4” détient des fonds de 1.5 million pour 9 municipalités sur 5 années;

ATTENDU QUE le budget prévisionnel serait comme suit :

Un plan, puits, système sceptique, plomberie initiale, bâtiment de toilettes publiques et plomberie, aménagement, terrains de jeux divers, jeu d’eau, arbres et bancs publics, réalisation de la place publique pour événements, aménagement paysager final et réparation terrain tennis;

ATTENDU QUE la municipalité demande un montant de 100 000\$ et que la municipalité paiera jusqu’à 20% du projet plus certains frais de gestion;

ATTENDU QUE le conseil de St-Émile-de-Suffolk est d’accord avec la demande de subvention pouvant développer l’implication et l’épanouissement de la communauté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jacques Proulx et APPUYÉ par monsieur Pierre Bérubé;

ATTENDU QUE le conseil de St-Émile-de-Suffolk mandate monsieur Serge Morin à remplir tous les documents relatifs à la demande de subvention du “fonds de régions et ruralité Volet 4”.

Adoptée à l’unanimité.

15. Période de questions

16. Varia

21-09-113

17. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson et APPUYÉ par monsieur Serge Morin;



QUE la séance soit levée à 21h13.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale

